



Secteur **Médico-Social**

# EHPAD - USLD



Résidence  
**LA VALLIERE**



Résidence  
**EN CHAUDON**

Centre Hospitalier Jura Sud - Site de Lons-le-Saunier  
55, rue du Dr Jean Michel - CS 50364 - 39016 - LONS LE SAUNIER Cedex  
03 84 35 60 00 - [www.hopitaux-jura.fr](http://www.hopitaux-jura.fr)

# La structure

## Le fonctionnement

Le secteur médicosocial fait partie du Centre Hospitalier de Lons le Saunier. Il est réparti sur deux sites géographiques : les résidences La Vallière et En Chaudon. Votre état de santé et votre autonomie ont déterminé votre orientation vers la structure la plus adaptée, elle est réévaluée en cas de nécessité.

Notre mission est, en référence à la définition de la santé par l'OMS, l'accompagnement des résidents en vue de leur garantir un bien être physique, mental et social optimum dans le respect de leurs aspirations et de leurs choix de vie.

## Notre engagement

Notre volonté est d'offrir un lieu de vie accueillant pour vous-même et vos proches, un accompagnement chaleureux et respectueux, une personnalisation des soins, un ensemble d'activités respectant le désir et les capacités de chacun.

## Les locaux

Construit en 1975, la **Résidence en Chaudon** a une capacité d'accueil de 79 résidents. Bâtiment de 4 niveaux, comprenant des chambres individuelles et quelques chambres de couples ainsi qu'un espace climatisé.

**La Résidence La Vallière** a été construite en 1995, la structure accueille sur deux étages, 80 résidents. Elle est composée de chambres doubles et de chambres individuelles, proposées en priorité aux résidents dont l'état de santé le nécessite. Toutes les salles à manger sont climatisées.

Une unité de vie protégée, l'Hutau, située au premier étage, permet d'accueillir douze résidents présentant des troubles du comportement à type de déambulation. Les locaux sont dotés d'un système de sécurité.

# Votre arrivée

## L'équipe soignante s'engage à faciliter votre adaptation

Votre arrivée est un moment privilégié ayant pour objectif de faciliter votre installation dans votre nouveau lieu de vie. Vos proches sont invités à être présents au moment de votre arrivée afin de faire le lien avec l'équipe. Ils pourront vous accompagner dans la visite des locaux, la présentation du fonctionnement, la présentation des autres résidents et de l'équipe.

Un recueil d'information vous concernant sera effectué par un soignant afin de faciliter votre prise en soins au quotidien, en fonction de vos besoins et de vos souhaits.

# Votre confort



## La chambre

Elle est adaptée selon vos souhaits et vos capacités. Chaque chambre est équipée d'un téléphone et d'un appel-malade. Vous pouvez apporter des petits meubles, décorer et aménager votre chambre, dans la limite des possibilités et sans occasionner de gêne pour la circulation des personnes et du matériel.

Le nettoyage de votre chambre est assuré par les agents de service.



## Les repas

Les repas sont servis en salle ou dans votre chambre.

Une collation est proposée dans l'après-midi. Vos proches ont la possibilité de déjeuner avec vous. Pour cette occasion, un cadre plus intime vous apportera tranquillité. Des tickets repas sont en vente au bureau des entrées (bâtiment A), dont le tarif est affiché dans le service. Pour les modalités, consulter l'équipe.



## Les soins corporels

Dans le respect de vos souhaits et pour les résidents qui en ont besoin, une aide à la toilette est effectuée. Si nécessaire, les produits d'incontinence sont fournis par l'établissement.



## Les visites et sorties

Dans la mesure où elles ne perturbent ni votre repos, ni le travail des soignants, les visites sont libres. Pour les sorties, il vous est demandé de prévenir l'équipe soignante de votre départ et de votre retour.

Pour des raisons de sécurité, les portes de la résidence sont fermées entre 21h et 6h. Néanmoins, vous pouvez être accompagné par vos proches si votre état de santé le nécessite. Une couchette peut être mise à disposition.

Pendant les visites, la présence de certains animaux domestiques (hors chien de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie) est autorisée dans la mesure où ils restent sous la responsabilité de leur maître et qu'ils n'effectuent pas de dégradations ou de nuisances envers les autres résidents.



## Les frais d'hébergement

Les frais d'hébergement sont réévalués chaque année. Les tarifs et modalités de facturation sont disponibles dans le règlement de fonctionnement.



## TV/Téléphone

Chaque chambre est équipée d'une prise TV. Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter votre téléviseur et si besoin, votre décodeur TNT. Il est recommandé d'utiliser un casque audio afin de ne pas déranger le voisinage. Un téléviseur est à disposition au salon.

Un appareil téléphonique est mis à votre disposition par l'établissement. Un numéro personnel vous est attribué lors de votre arrivée.

**Pour joindre un correspondant à l'extérieur du Centre Hospitalier, vous devez taper le 0 avant le numéro (ex: 0 03 84 35 ...).**

Il n'y a pas de forfait téléphonique à régler, seules les communications effectuées sont facturées mensuellement avec les frais d'hébergement.



## Courrier

Le courrier vous est distribué tous les jours. Le courrier reçu peut également être renvoyé aux référents familiaux. Une boîte aux lettres est mise à votre disposition dans le service. Pour vos correspondants l'adresse est :

Centre Hospitalier  
Résidence la Vallière  
ou Résidence En Chaudon  
55, rue du Docteur Jean Michel  
39000 Lons Le Saunier



## Linge

Il vous est demandé d'apporter un trousseau complet lors de votre arrivée (vêtements en nombre suffisant). Les draps, serviettes de table, serviettes et gants de toilette, sont fournis par l'établissement. Le linge personnel est marqué par l'établissement.



## Animation

Une animatrice propose diverses activités, individuelles ou en groupe, du lundi au vendredi, adaptées à vos souhaits et capacités. Par exemple : musique, lecture, jeux collectifs, maintien en forme, manucure, atelier cuisine... Un véhicule permet d'effectuer des sorties à l'extérieur de la résidence.



## Effets personnels / Objets de valeurs

Nous vous invitons à la prudence concernant vos objets de valeurs et à signaler à l'équipe soignante tout changement dans l'inventaire de vos biens.



## Instances d'expression/ Réclamation

Le Conseil de la Vie Sociale, constitué de membres du personnel, de résidents et de familles de résidents, donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement : organisation intérieure et vie quotidienne, activité, projet de travaux et d'équipement, nature et prix des services rendus, entretien des locaux...

Au cours de l'année, si vous en ressentez la nécessité, l'équipe soignante et le cadre de santé sont à votre écoute.



## Présence de bénévoles

Des bénévoles de l'association JALMAV (Jusqu'à La Mort Accompaner La Vie) et de l'équipe de l'aumônerie interviennent régulièrement. Ils sont habilités par le Centre Hospitalier et formés. Ils apportent écoute et soutien.

# Le personnel

au quotidien



- Les infirmiers dispensent des soins sur prescription médicale ou en application de leur rôle propre.
- Les Aides-Soignants (AS) assurent le bien être et le confort du résident. Les AS assistent l'infirmier(e) pour les soins corporels et l'hygiène générale.
- Les agents des services Hospitalier prennent en charge l'entretien, le nettoyage des locaux et l'hôtellerie.
- Une animatrice organise des moments de détente
- Une cadre de santé assure le fonctionnement général de la Résidence. Elle est votre interlocuteur pour toutes les questions relatives à votre hébergement (soins, hôtellerie, informations, doléances...).

## Médecin

En tant que résident de l'EHPAD vous avez le choix de votre médecin traitant. Vous pouvez choisir un médecin libéral conventionné avec le Centre Hospitalier ou le praticien hospitalier du secteur médico-social.

*En qualité de résident de l'USLD, vous êtes suivis par le praticien hospitalier du secteur médico-social.*

## Psychologue

Elle vous écoute et vous soutient, ainsi que votre entourage, lorsque vous êtes confronté à des difficultés psychiques ou morales.

## Kinésithérapeute

Il exerce son activité sur prescription médicale.

## Ergothérapeute

Elle évalue vos capacités physiques et cognitives afin d'adapter votre environnement au moyen d'aides techniques et en vue de maintenir votre autonomie dans les actes de la vie quotidienne.

## Diététicienne

Elle compose votre menu en fonction de votre état de santé et des prescriptions médicales. Elle est sollicitée si besoin par l'équipe soignante.

## Orthophoniste

Elle dépiste et évalue les troubles de la déglutition et les troubles de l'expression et de la compréhension orale et/ou écrite. Elle adapte les tex-

tures de l'alimentation et des boissons et vous conseille.

## Coiffeuse

Le salon de coiffure se situe au rez-de-chaussée du bâtiment. La coiffeuse peut se déplacer également dans vos chambres. Prendre rendez vous auprès de l'équipe soignante.

## Pédicure

Vous pouvez prendre rendez vous auprès de l'équipe soignante. Cette prestation est comprise dans les frais d'hébergement sauf si vous sollicitez un pédicure extérieur à l'établissement.

## Equipe mobile de soins palliatifs

Elle contribue à votre confort physique et psychique, par le contrôle de la douleur et des autres symptômes. Elle intervient à la demande de l'équipe soignante.

## Cadre de santé supérieur

Il est responsable de l'harmonisation, la coordination et l'organisation des moyens de plusieurs services. Il est chargé de missions transversales au sein de l'établissement.

## Directeur

M. Guillaume DUCOLOMB

## Directrice Médico-Social

Mme SOTH Véronique

## Adjoint des cadres

Il est responsable de la facturation pour l'hébergement et gère les contentieux.

## Assistante sociale

Elle gère les demandes d'inscriptions et aide à la constitution des dossiers d'aide sociale, allocation logement... Elle conseille et accompagne les résidents dans leurs démarches administratives ou problèmes sociaux divers. Vous pouvez la contacter au 03 84 35 60 48.